

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2008-545 DU 02 OCTOBRE 2008**

Chargeant Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des finances, de l'intérim de Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du Lundi 23 septembre 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2008-536 du 25 septembre 2008 Chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du Jeudi 25 au Samedi 27 septembre 2008.

**DECRETE**

Article 1<sup>er</sup> : Pour compter du lundi 23 septembre au Vendredi 03 octobre 2008, Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Grégoire AKOFODJI, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

**Fait à Cotonou, le** 02 octobre 2008

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent  
le Ministre d'Etat Chargé de la Défense  
Nationale, assurant l'intérim,



**Issifou KOGUIN'DOURO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 – SGG 2 – AN 2 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2- MIC 4 –  
MEF 2 – MCAT 2 – AUTRES MINISTERES 23 – JORB 1.